

Le Journal de Gien, 24 novembre 2011

NEVOY

Après plus d'un an de travaux

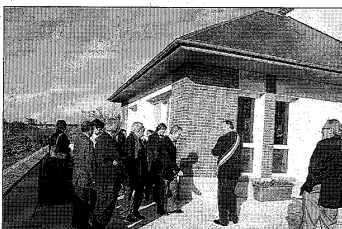
Une mairie véritablement métamorphosée

Elle a été inaugurée samedi dernier par de nombreuses personnalités dont le préfet, Michel Camux. L'occasion d'évoquer également le rassemblement de Vie et lumière de cet été, ainsi que l'intercommunalité.

De nombreuses personnalités ont répondu présent samedi matin, à l'inauguration de la mairie rénovée, et même métamorphosée pourrait-on dire. À commencer par le préfet de la région et du Loiret, Michel Camux, qui a eu l'honneur de couper le traditionnel ruban entouré de Jean-Pierre Sueur, sénateur, Jean-Pierre Hurtigier, conseiller général maire de Gien, Anne Leclercq, conseillère régionale, Christian Bouleau, président de la communauté des communes giennoises et maire de Saint-Brisson, Maria-Dolores Martinez-Pommier, sous-préfète de l'arrondissement de Montargis et nombreux élus locaux.

Un chantier à 425 215 €

Il faut dire que cette mairie, de par son exiguïté, sa vétusté et ses problèmes d'accès avec notamment le bureau du maire au premier étage, méritait bien la réalisation de ces tra-



Cette partie qui abrite deux bureaux (dont celui du maire) a été rajoutée et la terrasse aménagée.



Le préfet Michel Camux coupe le traditionnel ruban entouré d'Anne Leclercq, Christian Bouleau, Jean-Pierre Hurtigier, Jean-Pierre Sueur (à sa gauche), Michel Beauvais et Maria-Dolores Martinez-Pommier (à sa droite).



La salle de réunion.



Le maire (en écharpe) a bien entendu fait visiter son bureau aux différentes personnalités.

vaux d'agrandissement et de rénovation. On remarquera plus particulièrement la création d'une aile à la gauche du bâtiment (où se trouvaient auparavant un préau, un garage et des WC publics) qui a permis de faire deux bureaux supplémentaires, dont celui du maire qui bénéficie désormais d'une belle luminosité et d'un beau panorama sur le val. Au rez-de-chaussée également, l'accueil beaucoup plus fonctionnel, la salle du

conseil (49 500 €), le reste se partageant entre l'emprunt (180 000 €) et l'autofinancement (126 915 €).

Gens du voyage et intercommunalité

Dans son intervention, le maire a également rappelé que ce projet avait été initié lors du précédent mandat avec l'ancien maire, Christian Parcineau, bien sûr présent ce jour. Jean-Pierre Hurtigier a, quant à lui, choisi le ton de l'humour en signalant au préfet que « si l'on avait calé la subvention sur la population du mois d'août, on aurait ruiné l'État », faisant bien sûr référence aux gens du voyage. Il a ensuite, en tant que maire et conseiller général, remercié le sénateur d'avoir « mis un frein » à la réforme des collectivités en cours.

Pour ce qui est de la tenue récente du rassemblement de Vie et lumière, Jean-Pierre Sueur a indiqué qu'il avait récemment rencontré le ministre de l'Intérieur, Claude Guéant, qui lui a assuré que cet événement du mois d'août « serait organisé prochainement dans un contexte apaisé » en espérant trouver un terrain militaire. Il a par ailleurs souligné que si la mairie était « le cœur battant de la démocratie », cela n'empêchait pas de mettre en œuvre l'intercommunalité, mais de façon « réfléchie » comme il le fait avec ses collègues sénateurs. « Il faut par exemple trouver le juste équilibre entre l'école, la mairie et les syndicats », a-t-il déclaré en substance.

Une démarche que conçoit le préfet tout en signalant qu'il faut absolument « moderniser le système, effectuer une révision générale des politiques publiques, rationaliser, mutualiser pour plus d'efficacité et d'efficacité de la dépense publique ».

« Et il faut se préparer à faire avancer l'intercommunalité », a-t-il affirmé, ce qu'il fait depuis le mois d'avril avec, entre autres, Christian Bouleau, rapporteur général de la CDC (commission départementale de coopération intercommunale).

Enfin quant aux gens du voyage, Michel Camux a tenu à rappeler que l'épisode de cet été « résultait d'une difficulté de circonstance », ce qui laisse entendre qu'il ne devrait pas se reproduire même si, effectivement, « tout s'est bien passé ».

Hervé Le Roux Dupeyron

Les entreprises ayant participé à ce vaste chantier

Les travaux d'agrandissement et de rénovation de la mairie ont commencé en juillet 2010 pour se terminer en septembre 2011, pour un coût de 425 215 €. Dans son intervention, le maire a salué le travail des deux architectes, Alain-Philippe Cholet et Véronique Muller, ainsi que celui des différentes entreprises dont voici la liste : Bruni (démolition ancien préau), So-pa-bat (VRD gros œuvre), Dru (charpente), Murisse (couverture), Tavernier (menuiserie), Coello (double vitrage cloisons), Sol Fiamme (carrelage faïence), Asseline (peinture, sols souples), Segima (électricité, VMC, chauffage) et Bureau (plomberie). À noter aussi que le fleurissement est assuré par la société Legay-Liger.